

Pôle Police des Hauts de France

Nord | Pas de Calais | Picardie



Bulletin 5-2017

Cher(e) collègue et ami(e),

Les élections présidentielles sont maintenant terminées. Un candidat a été élu Président de la République Emmanuel MACRON.

Ce dernier a nommé son premier ministre Edouard PHILIPPE, Maire du Havre.

Après cette nomination, le gouvernement du premier Ministre a été mis en place.

On y retrouve pour ce qui concerne la Police Municipale :

Comme Ministre de l'Intérieur Gérard COLLOMB Ministre d'Etat et de l'intérieur qui était Sénateur et qui a mis en place le Grand Lyon.

François BAYROU Ministre d'Etat, Garde des Sceaux et Ministre de la Justice.

Gérard DARMANIN, Maire de TOURCOING a été nommé Ministre de l'Action et des comptes publics. Il pilotera les comptes publics et sociaux ainsi que la Fonction Publique et la Réforme de l'Etat.

« Mais le ministre en charge de la fonction publique, aura surtout à mettre en œuvre plusieurs mesures sensibles. On se rappelle en effet que le chef de l'Etat entend "moderniser" et apporter plus de "flexibilité" au statut des fonctionnaires. Il prévoit notamment de mettre fin à l'évolution uniforme des rémunérations avec le développement de la rémunération au mérite. Il propose aussi l'instauration d'un système universel de retraite entre le public et le privé et le rétablissement d'un jour de carence lors des arrêts maladie. On sait en outre qu'il a évoqué la suppression de 120.000 postes de fonctionnaires, dont 70.000 dans le versant territorial, où le recours aux contractuels de droit privé devrait être facilité.

Gérald Darmanin trouvera enfin les chantiers inachevés d'Annick Girardin : rémunérations, emploi, dialogue social, poursuite de la mise en œuvre du protocole PPCR (parcours professionnels, carrières, rémunérations), pénibilité, formation, protection sociale... Annick Girardin avait d'ailleurs estimé que le prochain gouvernement ne pourrait pas faire l'économie d'"états généraux du service public" et préconisait la tenue d'un rendez-vous salarial "dès juin 2017".

"Les fonctionnaires sont, quels que soient leur statut et leur entrée dans la fonction publique, l'ossature de la République", a déclaré le nouveau ministre lors de la passation de pouvoirs au ministère de la Fonction publique, assurant qu'il poursuivrait "le travail avec l'ensemble des organisations syndicales et des directeurs" (Source Le Point) ».

Dans quelques semaines se dérouleront les élections législatives et on verra si le gouvernement d'Emmanuel MACRON obtiendra la majorité pour mettre en place son programme qu'il avait proposé aux français(es) lors de la bataille des Présidentielles.

Toute l'équipe, Maryse, Sandrine, Marc et Jean-Paul des Hauts de France vous souhaitent bonne lecture.

Sommaire

INFORMATION NATIONALE

- Tours (37) : un motard de la police municipale se tue en intervention
- Le Mans : la police municipale prend ses marques
- Une police municipale à Flers (dans l'Orne)
- Grands événements : une nouvelle procédure lourde, mais aux contours encore trop flous
- Armement : la formation et l'entraînement des policiers municipaux et gardes champêtres renforcés
- Transports - Un décret précise le contenu des conventions locales de sûreté des transports collectifs
- Gens du voyage : une loi pour éviter que les villes ne se "déchargent" de leurs obligations sur les communes rurales ?
- Comité Fédéral de la FA-FPT
- Nom des communes nouvelles : une circulaire rappelle les règles
- Parution de deux textes majeurs en matière d'accessibilité
- Saisine par voie électronique : une circulaire pour préciser les règles
- Enregistrement vidéo des contrôles d'identité : début de l'expérimentation demain soit le 28/04/2017
- Habitat indigne : les formulaires de « permis de louer » ont été publiés
- L'ordonnance sur l'occupation du domaine public clarifie les règles
- Crèches : deux guides font le point sur les normes et les règles de sécurité attentat
- Obligation scolaire - Les maires en première ligne du contrôle de l'instruction dans les familles
- Les juridictions de proximité supprimées au 1er juillet 2017
- Non-cumul des mandats : l'AMF rappelle les règles
- Parution du nouveau décret PPRT
- Policiers municipaux : la CFDT veut rouvrir le débat sur l'usage des armes
- Les équipages mixtes entre ASVP et policiers municipaux ne sont pas autorisés
- Le Conseil de Paris donne son feu vert au transfert des missions de la Préfecture de police
- Les nouvelles dispositions du volet gens du voyage de la loi Egalité et citoyenneté rappelées par circulaire

LOIS DECRETS ARRETES CIRCULAIRES

- Formation à l'armement : les arrêtés sont parus
- Mobilité dans la fonction publique : des modifications
- Décret no 2017-587 du 20 avril 2017
- Décret n° 2017-602 du 21 avril 2017 relatif au certificat de décès
- Décret n° 2017-564 du 19 avril 2017 relatif aux procédures de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alerte au sein des personnes morales de droit public ou de droit privé ou des administrations de l'Etat
- Décret n° 2017-685 du 28 avril 2017 modifiant le décret n° 94-932 du 25 octobre 1994 relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation du concours pour le recrutement des agents de police municipale

- Arrêté du 14 avril 2017 modifiant l'arrêté du 3 août 2007 relatif aux formations à l'armement des agents de police municipale et au certificat de moniteur de police municipale en maniement des armes
- Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre public d'accessibilité
- Arrêté du 14 avril 2017 relatif aux formations préalable et d'entraînement à l'armement des gardes champêtres
- Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre public d'accessibilité
- Arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public lors de leur construction et des installations ouvertes au public lors de leur aménagement
- Décret n° 2017-618 du 25 avril 2017 relatif aux comités locaux d'aide aux victimes
- Décret no 2017-678 du 28 avril 2017 relatif à la déclaration prévue au II de l'article L. 324-1-1 du code du tourisme et modifiant les articles D. 324-1 et D. 324-1-1 du même code
- Décret n° 2017-675 du 28 avril 2017 relatif à la gestion des véhicules hors d'usage
- Décret n° 2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoïse, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses
- Décret n° 2017-715 du 2 mai 2017 modifiant le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale
- Décret n° 2017-722 du 2 mai 2017 relatif aux modalités d'appréciation de la valeur et de l'expérience professionnelles de certains fonctionnaires éligibles à un avancement de grade

JURISPRUDENCE

- Protection fonctionnelle
- Camping-cars : circulation et stationnement interdictions ciblées et motivées sont légales
- Somme indûment versée indûment à un agent public
- Protection fonctionnelle et frais irrépétibles
- La collectivité doit assurer une juste réparation du préjudice subi par l'agent
- Un blâme pour avoir quitté la réunion après deux minutes

QUESTIONS REPONSES PARLEMENTAIRES

- Maisons laissées à l'abandon
- Entretien des cimetières
- Alarmes incendies : la levée de doute
- Servitude d'entretien de la voirie routière
- Astreintes applicables aux fonctionnaires territoriaux
- Limitation du recours aux évacuations des terrains occupés illégalement par les gens du voyage
- Protection des agents et indemnités
- Circulation interdite sur un chemin forestier et accès au fichier par le Maire
- Responsabilité du maire et déneigement
- Conditions d'exhumation d'un corps

- Information du maire par les forces de sécurité
- Installation d'une baraque à frites sur un domaine skiable
- Places de stationnement sur une partie d'un trottoir
- Modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) de la fonction publique
- Régime statutaire et indemnitaire des agents de police municipale
- Directeur de police municipale, les dispositions transitoires
- Avancement de grade de catégorie C vers la catégorie B en police municipale
- Toujours pas d'IAT pour les agents de catégorie B à l'indice brut supérieur à 380
- Formation Initiale d'Application pour les anciens gendarmes

BIBLIOTHEQUE

- La circulaire des ASVP enfin publiée
- Risques naturels - Compétence Gemapi : un nouveau guide sur les ouvrages de protection contre les inondations
- Modernisation du PLU : un guide accompagne désormais les collectivités

BON A SAVOIR

- PPCR : les détachements sont-ils toujours possibles ?
- Agents de police municipale : une erreur dans le décret
- Mise en œuvre du protocole sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) – FAQ
- Gestion des véhicules hors d'usage : le décret est paru
- Meublés de tourisme : les informations à déclarer en mairie
- Amendes et infractions routières : le tour de la question
- Personnes handicapées : des places de parking réservées dans certaines copropriétés
- Interdiction de vapoter dans certains lieux à partir du 1er octobre 2017
- Un registre public d'accessibilité bientôt disponible dans les établissements recevant du public (ERP)
- Occupation ou utilisation du domaine public : de nouvelles règles
- Certificats qualité de l'air : vers un durcissement des sanctions
- Compte personnel d'activité dans la fonction publique : des précisions sur sa mise en place
- Le décret sur le CPA des fonctionnaires publié au JO
- Compte personnel de formation : les modalités d'utilisation sont enfin précisées
- Les bénévoles associatifs peuvent participer à l'encadrement des séances de natation scolaire

ACTUALITES SYNDICALES

- Deux décrets pour améliorer le déroulement de carrière
- Les modalités du concours interne d'agent de police municipale publiées
- Le 1er mai : un jour bien particulier ?

INFORMATIONS REGIONALES ET PRESSE

- La police municipale de Lille équipée de caméras
- Pont-Sainte-Maxence : la présence policière accrue dissuade les délinquants

OFFRE D'EMPLOI

- Nord | Pas-de-Calais | Picardie

Ce sommaire vous a donné l'envie d'en savoir plus.
Rien de plus simple :

Adhérez !



BULLETIN D'ADHESION OU RENOUELEMENT D'ADHESION POLE POLICE HAUTS DE FRANCE NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE

Nom et Prénom : _____

Grade et Fonction : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse professionnelle : _____

personnel : _____ professionnel : _____

Adresse électronique : _____

* L'adhésion en isolé pour 2017 est de 72€. 66% sont déductibles des impôts. Pour les personnes imposables préciser le montant de l'adhésion sur votre déclaration des revenus. Pour les non imposables 66% du montant de l'adhésion leur sera reversée par la Trésorerie des finances publiques.

A faire parvenir à :

FAFPT | Union Régionale Hauts de France

Pôle Police- Service comptabilité | 45 rue de l'Union 59150 Wattlelos

VOS CONTACTS REGIONAUX

NORD	PAS DE CALAIS	PICARDIE
DERNONCOURT Maryse ✉ : mader59@hotmail.com ou ✉ : polepolice5962@gmail.com	LESTIENNE Jean-Paul Pole Police de Harnes ✉ : paulaje@wanadoo.fr ☎ : 06.15.28.01.60	AISNE Franck HENOUX ✉ : franckness@orange.fr ☎ : 07.86.94.57.01 OISE Marc DEPPE ✉ : marc-fa-fpt@hotmail.com ☎ : 06.27.54.64.15